

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

cpté n° 96.066

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 20 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

10 Juin 1996

DATE D'AFFICHAGE

10 Juin 1996

ETAIENT PRESENTS : *M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints*

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, MM. MALBOIS, MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

*M. HUGENDBLER par M. CANDAU
M. GAVEN par M. BENOIT
Mme MARTIN par M. LE GUEUT*

*Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33*

Monsieur COASSIN a été élu secrétaire de séance.

OBJET : *Attributions de subventions 1996 aux associations scolaires*

VOTE : *UNANIMITE*

La Commission scolaire lors de sa séance du 27 Mars 1996, a proposé d'accorder des subventions aux diverses associations Sociales Scolaires au titre de l'année 1996.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU L'avis de la Commission Scolaire,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'attribuer les subventions suivantes :

. COLLEGE HENRI DUNANT (SECTION COOPERATIVE D'EDUCATION SPECIALISEE)	5 000 F
. COLLEGE HENRI DUNANT (FOYER SOCIO-EDUCATIF)	5 900 F
. SUBVENTION ORDINAIRE.....	5 000 F
. SUBVENTION POUR VOYAGE EN ITALIE DU 18 AU 25/04/96 POUR ELEVES DE 3EME ET 4EME.....	900 F
. COLLEGE EMILE ZOLA (FOYER SOCIO EDUCATIF)	3 000 F
. LYCEE CORDOUAN (FOYER SOCIO EDUCATIF)	2 500 F
. ECOLE ELEMENTAIRE L'YEUSE (SORTIES EDUCATIVES)	5 000 F
. ECOLE MATERNELLE L'YEUSE (CLASSE DE DECOUVERTE)	5 000 F
. ECOLE STE MARIE-ST JEAN BAPTISTE (CLASSE VERTE)	5 000 F
. ECOLE ELEMENTAIRE LA CLAIRIERE (CLASSE DE DECOUVERTE)	4 000 F
. ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS BOUCHET (2 CLASSES DE NEIGE)	7 000 F
. ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS BOUCHET	5 000 F

(CLASSES SORTIE EDUCATIVE)

. CHAMBRE DE METIERS CHARENTE MARITIME	4 000 F
	=====
TOTAL.....	51 400 F
CREDIT PREVU AU BP 96.....	65 000 F
CREDIT RESERVE.....	13 600 F
DISPONIBLE	

- D'Imputer la dépense correspondante au Chapitre 944 - Article 657 du Budget de l'exercice 1996.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 Juin 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS